

Etudes complémentaires suite au débat public

Synthèse

nice gènes toulon lyon marseille barcelone paris aix-en-provence turin londres bordeaux bruxelles



lille nice madrid montpellier cannes strasbourg amsterdam frejus toulon st-raphaël



Groupes thématiques

Juin 2008





LGV PACA

Dossier des études complémentaires à la suite du débat public

La consultation des acteurs

Les objectifs de la consultation des acteurs	2
Les modalités de la consultation des acteurs	3
L'insertion du projet au centre de la réflexion collective	4
Le schéma de travail mis en place	5
Les résultats de la consultation des acteurs : des fiches d'actions et des critères de développement durable pour un projet mieux partagé	6

Les objectifs de la consultation des acteurs

Le Conseil d'Administration de Réseau ferré de France a demandé explicitement dans sa décision du 6 décembre 2005 que les concertations nécessaires se poursuivent avec les membres du comité d'orientation et qu'un dispositif de consultation des acteurs et d'information du public soit mis en place.

Ce dispositif devait répondre à la fois à des demandes fortes de participation issues du débat public et à une pratique du dialogue que Réseau ferré de France, maître d'ouvrage, développe dans le cadre des projets qui lui sont confiés, en lien avec des législations française et européenne de plus en plus ambitieuses.

Réseau ferré de France a ainsi pris l'initiative d'une démarche volontaire et continue pour associer toutes les parties prenantes à l'élaboration du projet de LGV PACA, en distinguant trois niveaux d'implication :

La concertation avec les co-financeurs qui est la poursuite du travail partenarial déjà engagé. C'est à ce niveau que se prépare, puis se prend la plupart des décisions sur le projet.

La consultation des acteurs qui doit permettre une meilleure prise en compte des préoccupations exprimées par les autres acteurs et faciliter ainsi la réalisation d'un projet respectueux de son environnement.

La consultation des acteurs porte essentiellement sur les conditions de l'inscription du projet dans son territoire en tirant parti des connaissances et de la compétence de chacun des participants. Elle ne porte donc pas sur la définition du projet optimal qui relève principalement de la concertation avec les partenaires co-financeurs et les collectivités territoriales, dans le cadre du programme des études complémentaires.

Les objectifs de la consultation des acteurs sont les suivants :

- Poursuivre le dialogue et la réflexion engagés lors du débat public,
- Éclairer Réseau ferré de France et ses partenaires sur les attentes des acteurs en matière d'insertion future du projet,
- Informer sur le programme d'études en cours,
- Recueillir des informations et des propositions pour alimenter le programme des études ultérieures.

L'information du public qui se traduit par la réalisation d'outils d'information pour tenir informé le grand public sur l'avancée du projet, notamment au moyen d'un site Internet, d'une e-lettre d'information, des relations presse régulières et des rencontres individuelles et collectives.

Les modalités de la consultation des acteurs

Le dispositif de consultation des acteurs et d'information du public a fait l'objet d'une charte que Réseau ferré de France a proposé aux différents acteurs qui souhaitaient être associés à la réflexion conduite sur le projet afin de l'optimiser.

La charte précise que le dispositif est piloté par Réseau ferré de France avec l'appui d'un secrétariat technique, composé de représentants des différents acteurs de niveau régional, notamment : CRCI PACA, DRE PACA, SGAR PACA, DRAF PACA, Association TGV Développement Var-Nice-Côte d'Azur, Association TGV Provence Côte d'Azur, Association URVN, FNAUT et la SNCF.

Que propose la charte ?

- Les règles du jeu de la consultation et de l'information,
- Un cadre de travail précis, assorti d'engagements préalables,
- Des groupes de travail thématiques,
- Une représentation équilibrée avec désignation d'un représentant et d'un suppléant par acteur,
- Des réunions périodiques et une réunion annuelle des acteurs,
- Un secrétariat technique piloté par Réseau ferré de France pour le suivi et l'animation de la démarche.

Comment fonctionnent les groupes de travail thématiques ?

- Il s'agit de produire collectivement une réflexion en réponse à une ou plusieurs questions,
- Avec 10 à 20 participants lors de 2 à 3 réunions de travail,
- Sur la base des éclairages apportés par des experts et des contributions des participants,
- Avec l'engagement de RFF que la synthèse des travaux, une fois validée par le secrétariat technique, sera transmise aux membres du Comité d'Orientation.

Réseau ferré de France a présenté cette démarche lors de la réunion des acteurs tenue à Marseille le 6 juillet 2006 (plus de 60 participants).

Pendant l'été 2006, Réseau ferré de France a sollicité la participation des acteurs qui, durant le débat public, ont contribué à enrichir la réflexion collective, notamment ceux qui ont rédigé des cahiers d'acteurs et des contributions : élus et techniciens des collectivités territoriales, membres des commissions consultatives de l'Etat, des associations et des chambres consulaires.

La plupart des élus et des techniciens des collectivités, déjà concertés dans le cadre du programme d'étude, n'a pas souhaité être directement associés à cette initiative inédite. En revanche, la quasi totalité des autres acteurs sollicités a accepté de participer à la démarche et s'est inscrite dans les groupes de travail.

L'insertion du projet au centre de la réflexion collective

4 groupes de travail thématiques ont été constitués pour mener une réflexion sur les conditions futures de l'insertion du projet dans son environnement :

- Milieu humain :

« Comment protéger la population contre les nuisances ? »,

- Agriculture-viticulture :

« Comment réduire les emprises du projet, limiter ou compenser au mieux les impacts directs et les conséquences indirects sur l'agriculture et la viticulture? »,

- Biodiversité-milieu naturel :

« Comment évaluer, réduire et compenser les impacts sur la biodiversité et le milieu naturel ? »,

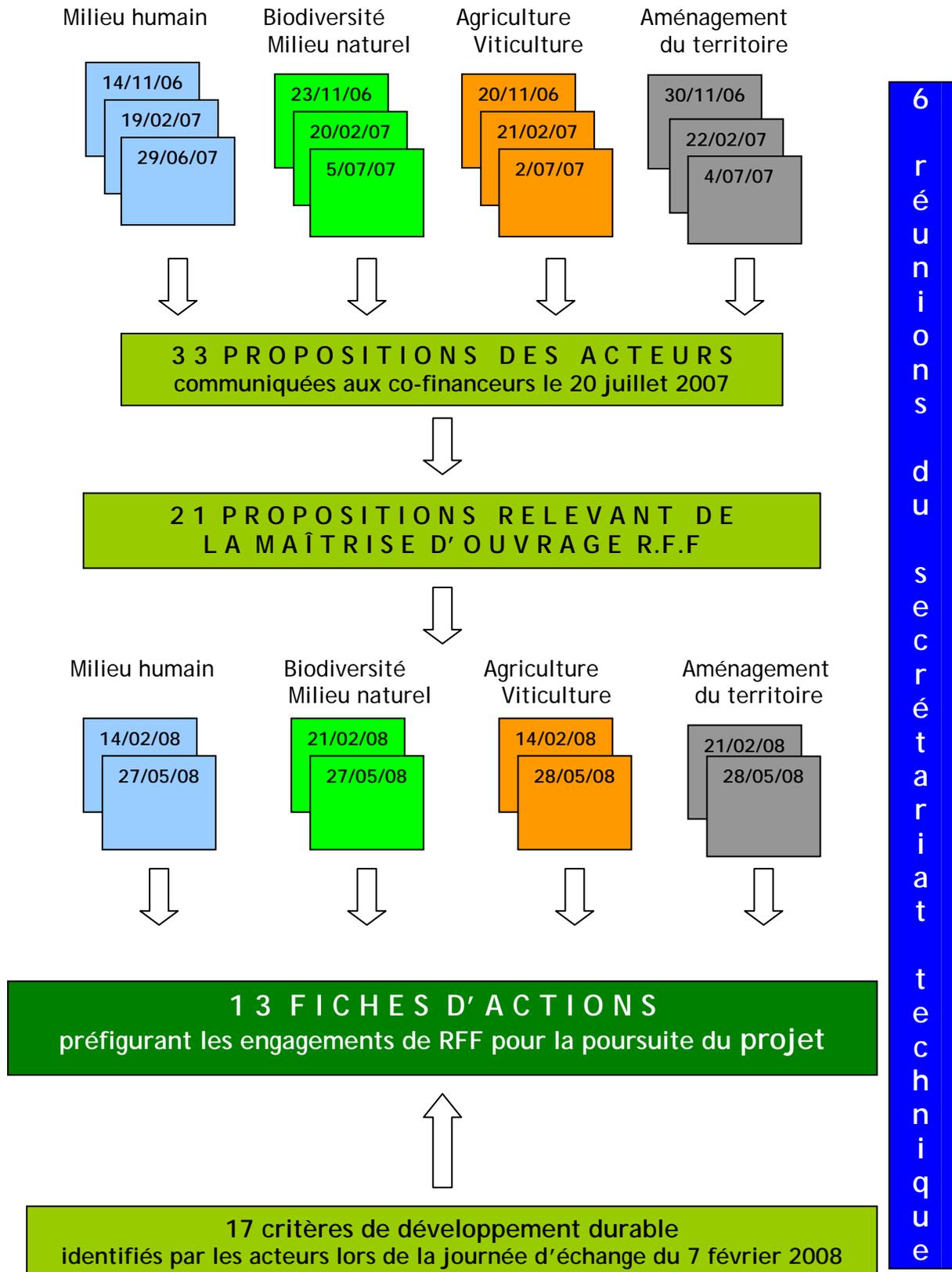
- Aménagement du territoire :

« Comment prendre en compte les effets socio-économiques du projet sur les territoires ? ».

Ce dernier groupe de travail a été réuni en réponse à la demande de certains acteurs, lors de la première réunion des acteurs, le 6 juillet 2006.

Le schéma de travail mis en place

La consultation des acteurs s'est effectuée en deux séries de réunions, réparties sur 18 mois, de l'automne 2006 au printemps 2008.



Les résultats de la consultation des acteurs : des fiches d'actions et des critères de développement durable pour un projet mieux partagé

Les 12 fiches d'actions élaborées par RFF en réponse aux demandes exprimées par les participants aux groupes de travail thématiques

Le recueil des propositions des acteurs : première étape de la consultation des de l'été 2006 à l'été 2007

A l'été 2007, RFF a tiré un premier bilan très positif de la première série de réunions, 12 au total, sur les 4 thèmes retenus. Elles ont accueilli une soixantaine d'acteurs et une vingtaine d'experts sollicités pour éclairer les échanges.

Cette première étape de la consultation a permis d'aboutir à 33 propositions d'orientations et de mesures émanant des différents groupes de travail. Ces propositions ont été mises en forme, validées par le secrétariat technique puis communiquées aux membres du Comité d'orientation tenu le 20 juillet 2007.

Parmi ces 33 propositions, 12 concernaient les collectivités territoriales ou relevaient de lois et réglementations hors du champ de responsabilité de RFF. En revanche, les 21 autres propositions relèvent bien de la responsabilité du maître d'ouvrage et RFF a décidé d'y répondre de façon concrète, sous forme de fiches d'action pouvant aboutir, après accord des co-financeurs, sur des engagements formels de la maîtrise d'ouvrage RFF.

L'élaboration de fiches d'actions engageant RFF : deuxième étape de la consultation de l'été 2007 au printemps 2008

Pour établir ces engagements avant le terme des études complémentaires et pour tenir compte de l'impulsion donnée par le Grenelle de l'environnement, RFF a souhaité lancer une deuxième étape de la consultation des acteurs entre l'automne 2007 et le printemps 2008.

Cette seconde étape s'est traduite d'une part, par une nouvelle série de réunions, 8 au total, et par une journée d'échanges sur le thème « LGV Paca et développement durable » le 7 février 2008.

Ces nouveaux échanges ont permis à RFF de regrouper les 21 propositions émanant de la première phase en 15 thèmes prioritaires, finalement réunis dans 12 fiches d'actions à concrétiser ultérieurement par RFF sous forme d'engagements du maître d'ouvrage.

A partir des propositions du groupe de travail « milieu humain », RFF a élaboré 4 fiches d'actions :

- Protection des populations vis-à-vis du bruit ferroviaire
- Prise en considération du risque vibratoire
- Démarche paysagère inspirée du « 1% paysage routier »

- **Evaluation des impacts sur l'économie et le patrimoine foncier**

A partir des propositions du groupe de travail « Biodiversité et milieu naturel », RFF a élaboré 2 fiches d'actions :

- **Protection de la biodiversité : espèces, habitats et fonctionnalités écologiques**
- **Protection de la ressource en eau**

A partir des propositions du groupe de travail « Agriculture viticulture », RFF a élaboré 2 fiches d'actions :

- **Préservation des terroirs et des activités agricoles et sylvicoles et prendre en compte les spécificités de l'exploitation viticole**
- **Anticipation des problématiques et des réserves foncières**

A partir des propositions du groupe de travail « Aménagement du territoire », RFF a élaboré 3 fiches d'actions :

- **Implantation optimale des gares pour une cohérence intermodale et ferroviaire du projet et la meilleure inscription possible au sein des agglomérations**
- **Prise en considération de la vocation touristique des territoires**
- **Mise en service rapide du projet, même en cas de phasage**

Enfin, une dernière fiche d'actions est directement issue de la journée d'échanges du 7 février 2008 et répond à la demande des participants de tous les groupes de travail :

- **Mettre en place des critères de développement durable comme critères de différenciation des options envisagées.**

Le contenu des fiches d'actions :

Chaque fiche d'action :

- rappelle les orientations ou mesures proposées par le groupe de travail thématique,
- comporte un rappel des obligations réglementaires et le savoir faire de RFF sur la thématique concernée,
- présente les mesures spécifiques que RFF se propose de mettre en place pour répondre aux demandes des acteurs et assurer une insertion optimale du projet dans son environnement,
- est illustrée par des photos ou schémas en adéquation avec les principes méthodologiques et les engagements du maître d'ouvrage.

Les fiches d'actions constituent la base des engagements que RFF prendra dans le cadre de la poursuite du projet, après la décision ministérielle.

Ces engagements seront présentés et devront être validés par les partenaires co-financeurs, notamment quand ils risquent d'occasionner des coûts supplémentaires importants, comme c'est le cas pour la demande d'indemnisation dans la bande des 150 mètres.

Les 17 critères de développement durable identifiés par les acteurs pour servir à mieux différencier les différentes options envisageables

La journée d'échanges « LGV PACA et développement durable » organisée par RFF le 7 février 2008 a réuni une cinquantaine d'acteurs participant pour la plupart aux groupes de travail thématiques.

Pour RFF, cette journée avait deux objectifs. Il s'agissait d'une part, d'apporter à tous les participants une information actualisée sur les enjeux du développement durable, de manière générale et pour le transport ferroviaire en particulier et d'autre part, de consulter les participants sur des indicateurs de développement durable que RFF pourrait retenir pour différencier les différentes options de scénarios puis de tracés, tout au long de l'élaboration du projet. Pour les participants, les échanges devaient montrer que le projet de LGV PACA est cohérent avec les conclusions du Grenelle de l'Environnement et permettre de clarifier deux choix : celui de faire ou de ne pas faire la LGV, celui de retenir la LGV Métropole ou la LGV Côte d'Azur.

A l'issue de la journée, 17 critères ont été identifiés. Ils ont été formulés sur la base des « post-it » recueillis directement auprès des participants.

- Protéger le patrimoine naturel et la biodiversité,
- Limiter les émissions de gaz à effet de serre,
- Limiter les nuisances de proximité,
- Limiter la consommation d'espace,
- Limiter la fragmentation de l'espace,
- Préserver ou améliorer l'équilibre des territoires,
- Irriguer et renforcer les réseaux régionaux et locaux,
- Favoriser le report modal,
- Renforcer la coopération des métropoles françaises et étrangères,
- Contribuer au développement des bassins d'emploi,
- Faire du projet un facteur d'équité,
- Partir des besoins partitionnés,
- Mener les études et choisir sur la base de coûts globaux,
- Passer de la consultation à la concertation,
- Apprécier l'impact sur le long terme du mode de financement,
- Assurer la cohérence du projet en matière de DD sur la base des directives européennes,
- Mettre en œuvre des démarches HQE et HQD.

Cette contribution collective est dès à présent prise en compte par RFF :

- Pour analyser les résultats d'études à l'échelle du système ferroviaire dans son ensemble,
- Pour différencier les scénarios analysés, à partir de thèmes comme que l'accessibilité et la capacité ferroviaire globale, la robustesse et l'évolutivité du système ferroviaire, les phasages possibles,

l'empreinte environnementale globale, les modalités de financement et de gouvernance....

Annexe

Participants au groupe de travail thématique

« Milieu humain »

Michelle CHAIX	Stop Nuisance Cuers
René CHAIX	Vivre à Gémenos
Jean Paul CHARBONNIAUD	ACGP
Bernard DESTROST	ASSEC
Marc DUCHENNE	Agglomération dracénoise
Joseph FABRIS	ASPE
Claude JULIEN	FNAUT
Serge JOVER	ADEV
Olivier LESAGE	Stop TGV COUDON
Pierre PERESSINI	ADSPV
Jean Claude SAPPA	TGV Développement
Marcel SAUVAN	ADECOHA
Christine VIALATTE	ADSPV
Bernard GYSSELS	RFF
Eric GILBERT	RFF
Sandrine RABASEDA	RFF
Alain DESSAGNE	KFH (AMO RFF)
Interventions :	
Guy CLAVERIE	INEXIA
Dirk VAN MAERCKE	CSTB
Caroline FOLLINET	EGIS Rail (études environnement)
Pierre-Yves NADEAU	CIA (bruit ferroviaire)
Pierre AZEMARD	LRPC-Aix

Participants au groupe de travail thématique

« Agriculture-viticulture »

Corinne ACHARD	Chambre d'agriculture 13
Jean-Louis ARTUFEL	INAO
Sylvain AUDEMARD	Jeunes Agriculteurs du Var
Alain BACCINO	Chambre d'agriculture 83
Christian BACCINO	Association Défense de l'environnement Pierrefeucaïn
René BERNARD	Syndicat Côtes de Provence
Virginie DAVID	Chambre d'agriculture du Var
Christine DE SALVO	FDSEA
Frédéric FABRE	ADIPA
Gérard FLEURIOT	DDAF 83
Cédric GAL	FDSEA
Guy GASPERINI	Syndicat Côtes de Provence
Jacqueline GRIMAUD	Syndicat de la Propriété Privée Rurale
Robert HENAFF	Association LGV Paca
Patrice JADAULT	INAO
Marie-Françoise LAI	DDAF 13
Jean-Marc MAURIC	Confédération Paysanne 83
Mathieu NARBONNE	Jeunes Agriculteurs du Var
Philippe RUAMPS	SAFER PACA
André VILLENEUVE	Chambre d'agriculture 13

Bernard GYSSELS	RFF
Eric GILBERT	RFF
Sandrine RABASEDA	RFF
Alain DESSAGNE	KFH (AMO RFF)

Interventions :

Jean François DANCOURT	RFF (LGV Est)
Patrick LINSALE	SNCF (Foncier)
Caroline FOLLINET	EGIS Rail (études environnement)
Gérard FLEURIOT	DDAF 83

Participants au groupe de travail thématique

« Milieu naturel-biodiversité »

Jean BOUTIN	CEEP
Antoine CATARD	CEEP Var
Michel DARD	Centre régional de la Propriété Forestière
Nathalie d'ESTIENNE d'ORVES	Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var
Ange ETTORI	Association Ensemble (La Garde)
Martine GENDRE	DIREN PACA
Thomas HERMANS	SNPN Var
Benjamin KABOUCHE	LPO
Suzanne LAMOUREUX	Associations Unies du Nord d'Aix-en-Provence
Luc PAGANI	Association Venelles Environnement
Jérôme PICAUVET	Environnement Var
Nathalie RAUX	Association de Sauvegarde Sud-Sainte-Baume-Var

Bernard GYSSELS	RFF
Eric GILBERT	RFF
Jean-Marc DZIEDZICKI	RFF
Sandrine RABASEDA	RFF
Alain DESSAGNE	KFH (AMO RFF)

Interventions :

Guy CLAVERIE	INEXIA (LGV Méditerranée et milieu naturel)
Caroline FOLLIET	EGIS Rail (études environnement)
Jean PIRAUD	ANTEA (tunnels et eaux souterraines)
Pierre Christophe VELASQUE	SETEC (Géologie)
Ion ARGYRIADIS	Géologue

Participants au groupe de travail thématique

« Aménagement du territoire »

Jean ALLIOT	Train Avenir Centre Var
Michel BOUISSON	Association Collectif TGV Sud Var
Philippe CRETIN	Association Hyéroise pour le transport ferroviaire
René DEFURNE	Association Usagers de la gare des Arcs-Draguignan
Jean-Pierre ESTELA	MNLE Provence-Alpes-Côte d'Azur
Jean-Paul FERRIER	
Gaston GARENNE	Association « Le Train Avenir Centre Var »
Robert GIORDANO	CCI Var
Jean GONELLA	FARE SUD
Brigitte GOURMANEL	Cadde 06
Robert HENAFF	Association LGV Paca
Jean-Pierre HUCHON	CRCI Paca
Jean-Philippe ISNARD	Représentant la commune de Mouans-Sartoux
Claude JULLIEN	FNAUT Provence-Alpes-Côte d'Azur
Jean-Paul MENARD	Association des amis du rail azuréen
Xavier MOIROUX	AGAM
Jacques MOLINARI	GIR MARALPIN
Germain NALLINO	Amis du rail azuréen
Sylvie PARCINEAU	CCI Var
Jean-Claude PERNOUD	Association « Le Train Avenir Centre Var »
Jean-Claude SAPPA	Association TGV Développement
Pierre QUILLIET	FNAUT Var
Gérard ROBERT	Association développement des transports publics
Frédéric-Georges ROUX	
Dominique LECLUSE	SNCF
Bernard GYSSELS	RFF
Eric GILBERT	RFF
Sandrine RABASEDA	RFF
Alain DESSAGNE	KFH (AMO RFF)
Intervenants :	
Jacques MOLINARI	GIR MARALPIN
Charles LAMBERT	Consultant
François CLANCHE	INSEE
Jean Claude JAGER	DRE
Dominique MUSSLIN	AURA